

Fiche récapitulative

PST115 | Les méthodes psychométriques



51

Total d'heures d'enseignement



6

Crédits ECTS



12/11/2025

Début des cours prévu

Programme

Apports théoriques sur :

- l'historique et les classifications actuelles des tests psychologiques.
- la méthodologie de l'évaluation : définition des tests ; élaboration et validation des tests et questionnaires.
- l'évaluation 1° des capacités cognitives, 2° des intérêts professionnels, 3° de la personnalité
- les modalités de restitution des résultats.
- la réflexion méthodologique et épistémologique exigée par la déontologie du psychologue.

Implication et travail des étudiants :

TD sur : la passation individuelle d'items de tests. la lecture critique d'extraits de manuels de tests.

Réflexion sur la portée et les limites de l'utilisation des tests dans des contextes différents.

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

Développer les connaissances dans le domaine de l'évaluation psychométrique (tests et questionnaires).

Savoir déterminer la validité réelle d'un test et son utilité.

Réfléchir aux questions éthiques et déontologiques liées à la passation des tests.

Compétences :

Etre capable d'évaluer la fiabilité d'une épreuve psychométrique.

Connaître quelques épreuves valides, utilisables.

Prérequis

Les modules PST 115, 116, 117 et 218 sont des UE avec agrément. Vous ne pouvez donc pas vous inscrire et payer l'inscription avant d'avoir obtenu l'agrément. C'est donc seulement après l'obtention de l'agrément que vous pourrez faire l'inscription administrative.

CAS 1 : Vous avez déjà l'agrément => vous pouvez contacter K. Terriot par mail

CAS 2 : Vous n'avez pas l'agrément. Vous devez l'obtenir en vous adressant à M. Miossec yvon.miossec@lecnam.net (Voir la fiche pour l'entrée dans les PST 116 et 117). Vous devrez attendre le résultat des agréments (30 septembre) puis écrire un mail à K. Terriot pour préciser le choix du groupe.

Dérogation d'inscription possible pour les auditeurs ne possédant pas la totalité des pré-requis, sous réserves de l'agrément du responsable de filière. Adresser une lettre argumentée à : naq_info@lecnam.net

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.

Planning

Légende:

 Cours en présentiel

 Cours 100% à distance

 Mixte: cours en présentiel et à distance

Modalités	Lieux	Disponibilités	Prochaines sessions *	Tarif indicatif
	Bordeaux & en ligne	Annuel	12/11/2025	De 0 à 1.020 €
	Bordeaux & en ligne	Annuel	Prévue en 2026-2027	De 0 à 1.020 €
	Nouvelle-Aquitaine & en ligne	Annuel	Prévue en 2027-2028	De 0 à 1.020 €

*Selon les UEs, il est possible de s'inscrire après le début des cours. Votre demande sera étudiée pour finaliser votre inscription.

Modalités

Modalités pédagogiques :

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

Modalités de validation :

dossier

Tarif

Mon employeur finance	1.020 €
Pôle Emploi finance	510 €
Je finance avec le co-financement Région	Salarié : 156 €
Je finance avec le co-financement Région	Demandeur d'emploi : 124,80 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formation [open_in_new](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Passerelles : lien entre certifications

- CPN74B40 - Bloc Psychologie : Concevoir et animer des actions de sensibilisation sur la santé et les transformations sociotechniques au travail
- CPN7400A - Titre RNCP Niveau 7 Psychologue du travail

Avis des auditeurs

Les dernières réponses à l'enquête d'appréciation de cet enseignement :

↓ Fiche synthétique au format PDF

Taux de réussite

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite